

Association des propriétaires des Villas de l'Anse

Assemblée générale annuelle – 2026

Formulaire de procuration À compléter par le membre

Nom, prénom :

Adresse civique :

Je déclare être le propriétaire ou l'un des propriétaires inscrit auprès de l'Association de l'adresse en rubrique et ne pouvoir participer à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra **le 22 octobre 2026**.

En vertu de l'article 20.1 du *Règlement général*, je souhaite exprimer mon vote selon l'option indiquée ci-dessous.

OPTIONS (cochez votre choix)

☐ Je délègue Madame/Monsieur _____
membre de l'Association et propriétaire du lot situé à l'adresse suivante :

_____ pour me représenter et voter, notamment aux élections, en mon nom à l'AGA 2026.

OU

☐ Je délègue la secrétaire du CA de l'Association pour me représenter et voter en mon nom à l'AGA 2026, selon les recommandations du CA.

En cas d'élection aux postes d'administrateurs, il est préférable de donner votre procuration à un autre membre. Les membres actuels du CA ne pourront utiliser votre procuration pour voter.

**À défaut de choisir une option,
la procuration profitera à la secrétaire du CA de l'Association.**

Instructions

Un seul formulaire par lot est suffisant.

Compléter et transmettre à la secrétaire du CA de l'APVA à conseil@villasdelanse.com

ou la déposer dans la boîte aux lettres de l'APVA au

559, croissant des Chevreuils

au plus tard le 21 octobre 2026

Signature du membre

Date